

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**ECONOMIE : Les Elus de la CCI Seine-et-Marne
s'engagent pour le territoire**

L'Assemblée Générale de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Seine-et-Marne s'est tenue le vendredi 30 juin dernier, sous la présidence de Jean-Robert JACQUEMARD, Président de la CCI, et en présence de Gérard BRANLY, Sous-préfet de Torcy. L'occasion pour les Elus de faire part de leurs décisions et engagements, pour leur mandature à venir.

En ouverture de séance, M. JACQUEMARD, le Président de la CCI, a tenu à remercier Jean-Luc MARX, Préfet de Seine-et-Marne, et à le féliciter pour sa mission sur le département depuis septembre 2014, à l'heure où il vient d'être nommé Préfet de la région Grand Est, au sein de laquelle il prendra ses fonctions ce 10 juillet.

Au cours de cette Assemblée Générale, les Elus de la CCI Seine-et-Marne ont donc fait valoir les positions suivantes :

1. Un soutien réaffirmé à la candidature de Paris Val d'Europe 2025

Les Elus ont réaffirmé unanimement leur soutien à la candidature de Val d'Europe à l'Exposition Universelle 2025, estimant que *« ce projet d'envergure est une chance qui bénéficiera à toutes les entreprises du territoire et du département. Conforme en tous points aux demandes du jury d'ExpoFrance2025, il doit être remporté par la Seine-et-Marne ! C'est un projet écologique et économe qui répond aux normes environnementales les plus exigeantes et qui repose sur des infrastructures déjà existantes »*.

2. Un appui renforcé aux entreprises du territoire

- Accompagnement des entreprises au Bourget 2017

Pour l'édition 2017 du salon de l'Aéronautique et de l'Espace, qui a eu lieu au Bourget du 19 au 25 juin, la CCI Seine-et-Marne a accompagné un ensemble d'entreprises de l'aéronautique, un secteur porteur en termes d'emplois et de retombées économiques. Elle a ainsi contribué à l'animation du pavillon régional « Astech Paris Région » et a assuré la coordination nationale de l'exposition de 560 PME-PMI françaises (French Aerospace Suppliers), au nombre desquelles des entreprises seine-et-marnaises. Une présence que le Président JACQUEMARD a tenu à saluer.

- Signature d'une convention avec Roissy-Pays de France

Dans le domaine de l'appui au commerce, les Elus ont confirmé l'engagement de la Chambre pour le développement des entreprises de Roissy-Pays de France. Ils ont ainsi voté une prochaine signature de convention de partenariat de la CCI Seine-et-Marne avec ce territoire.

- Développement des actions avec la Biosphère Ecotourisme

La Réserve de Biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais anime et coordonne des actions en faveur de l'écotourisme et du tourisme fluvial, en partenariat avec les entreprises du tourisme, les collectivités, les associations locales et les institutionnels, tels que la Chambre de commerce et d'industrie de Seine-et-Marne. Afin de poursuivre le partenariat engagé, et de bénéficier d'un fonds FEADER, les Elus de la CCI ont voté une délibération relative au développement des actions déjà menées par la Chambre, dans le cadre de ce réseau.

- Proximité de services

Soucieux de conserver une proximité de services avec les entreprises ressortissantes, les Elus ont confirmé l'implantation de la Chambre à Meaux. Ils ont entériné le transfert des services CCI présents à Meaux, jusque-là dans les locaux de la Maison de l'Economie et de l'Emploi (Boulevard Jean Rose), vers la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) (Rue des Cordeliers). Cette installation, qui intervient dans le cadre du rapprochement interconsulaire CCI-CMA, est effective depuis le 3 juillet.

3. Une nouvelle stratégie au service du territoire

De même que le Conseil Départemental 77 vient de préciser son positionnement en matière de développement économique - avec notamment la création d'un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) réunissant ses organismes satellites « Seine-et-Marne Développement » et « Seine-et-Marne Tourisme » - les Elus consulaires ont également délibéré sur la définition et la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie d'actions pour la CCI Seine-et-Marne.

Cette stratégie s'appuie sur une cohérence avec les nouveaux schémas sectoriels de la Région Île-de-France et le Schéma Régional d'Organisation des Missions (SROM), lequel s'impose aux CCI par un décret paru en décembre 2016.

Les Schémas Sectoriels mettent en avant 4 missions obligatoires nécessaires à l'efficacité du réseau consulaire : la représentation des entreprises ; l'enseignement, la formation et l'emploi ; l'appui aux entreprises ; l'appui aux territoires.

Ces deux dispositifs, SROM et Schémas Sectoriels, clarifient le rôle des CCI d'Île-de-France et leur permettent de définir leurs actions, dans la perspective de leur projet de mandature 2017-2021. La complémentarité de certaines activités, entre le niveau régional et le territorial, aideront les Chambres à optimiser leurs ressources, à améliorer leur qualité de services et à accroître leur relation de proximité avec leurs entreprises et leurs territoires.

Contacts Presse : CCI Seine-et-Marne : Evelyne DULAC / Françoise D'HONDT

Mail : evelyne.dulac@seineetmarne.cci.fr / francoise.dhondt@seineetmarne.cci.fr

Tél. : 01 74 60 51 05 / 01 74 60 51 07